

Merci à la Pastorale scolaire Bruxelles Brabant-Wallon pour les idées partagées...

(celles-ci ne constituent ni un « prêt-à-penser », ni un « cadre obligé », mais juste quelques pistes pour nourrir la réflexion)

Être professeur - accompagnateur de retraite scolaire, une belle aventure...



Professeur-accompagnateur de retraite, voilà une aventure très enrichissante qui nécessite toutefois un certain état d'esprit. Cet accompagnement contribue pour une grande part à la réussite de la démarche, si le professeur adopte la posture adéquate.

Trois éléments sont ici mis en avant :

- Une retraite doit bien se préparer et se construire en harmonie avec le projet de l'école.
- Le professeur doit travailler en bonne collaboration avec l'animateur.
- Tout en restant lui-même, le professeur doit se sentir à l'aise sous les différentes casquettes qu'il devra porter durant une retraite.

Bien entendu, chaque professeur nuancera et adaptera toutes ces propositions en fonction de son milieu scolaire, son expérience, sa personnalité et du type de retraite qu'il accompagne ou organise.

I. La préparation

Avant de lancer une retraite, il y a un certain nombre de questions à se poser et de balises à mettre en place. En voici quelques-unes :

- Les retraites s'inscrivent-elles dans le cadre du projet éducatif de l'école ?
- Sont-elles en lien avec d'autres projets ?
- Quelles retraites pour quelles classes (6es, 5es, 4es..., générales, techniques, professionnelles ? retraites sociales, spirituelles, relationnelles... ?
- Assurer l'intendance ou non ?
- La retraite est-elle obligatoire ? Si oui, pourquoi ? Si non, que proposer aux élèves non-participants ?
- Faut-il un contrat disciplinaire ? Qu'y trouver et quelles sanctions ? Qui fera appliquer les sanctions : l'animateur, le professeur ou les deux ? Ce contrat est-il identique à celui d'autres activités parascolaires ? Est-il dans le prolongement des règles de vie de l'école ?
- Durée de la retraite ? Tient-on compte de la gestion des nuits ?
- Quels lieux choisir : monastères, maisons d'accueil... ?
- Quel animateur, ses compétences, son projet, ses attentes ?
- Le professeur aura-t-il un contact au préalable avec l'animateur ? Quels seront les points précisés ? Est-il en accord ou pas avec les animations spirituelles proposées par ce dernier ?
- Qui gèrera les soirées, l'animateur ou le professeur ? Que prévoir pour assurer une bonne ambiance conviviale ?
- Comment informer les parents ? Ont-ils conscience que la retraite fait partie du projet éducatif chrétien de l'école, qu'elle est obligatoire ?
- Comment informer et préparer les élèves ? comment être à leur écoute ?

- Quels professeurs accompagneront le groupe (leur nombre et leurs attentes; à temps plein ou en tournante) ?

II. Durant la retraite

Le professeur-accompagnateur est appelé à gérer trois dimensions de sa présence : l'attente des élèves à son égard, les temps d'animation et les temps libres. Pendant la retraite, il portera différentes casquettes qui ne sont pas contradictoires mais plutôt complémentaires.

Le dialogue et la collaboration avec l'animateur sont incontournables. Il est important que le professeur puisse partager également à l'animateur ce qu'il perçoit sur l'évolution du groupe ou les difficultés qui peuvent émerger au fil du déroulement.

A. Ce que les jeunes attendent du professeur



Un professeur qui s'investit avec justesse et enthousiasme dans une retraite manifeste l'importance donnée à celle-ci et permet aux jeunes d'être suffisamment sécurisés pour s'y investir eux-mêmes sereinement et sincèrement.

Cela fonctionnera d'autant mieux que :

- Les jeunes sentent que le professeur est là pour eux.
- S'il se retrouve dans le même lieu et avec le même animateur que l'année précédente, le professeur ne vivra pas la même chose, assurément : il doit s'attendre à un tout autre vécu, veillera à s'y adapter et se montrera ainsi réceptif au groupe tel qu'il est, sans faire des comparaisons entre les années.
- La relation enseignant-enseigné va être différente par rapport à celle habituellement vécue en l'école, et cela peut être une chance : le contexte prête à un partage humain, en confiance et en vérité, et les jeunes ont besoin d'être reconnus par un professeur pour leurs qualités humaines avant tout, et pas seulement scolaires. Les retraites et voyages scolaires sont des moments privilégiés pour cette découverte.
- Le jeune découvre alors un adulte dans toutes ses dimensions humaines ; il peut s'y confronter, se comparer, se situer, entrer librement et correctement en dialogue.
- Le jeune a besoin d'être reconnu et surtout écouté comme personne à part entière par un interlocuteur actif, attentif, attentionné.
- Il est vivement souhaitable qu'un professeur accompagne la retraite d'un bout à l'autre, même si d'autres peuvent prendre le relais pour les nuits notamment.
- Le professeur n'est pas là seulement pour veiller à la discipline. La participation aux animations ou autres temps forts est la plupart du temps souhaitée et bénéfique.

B. Durant les temps d'animation



La participation constructive d'un professeur durant une animation veut que ce dernier écoute d'abord en intervenant le plus tardivement possible, en évitant de prendre la parole en premier, même à la demande des élèves.

Ainsi le professeur n'oriente pas l'échange et ne sert pas de parapluie aux élèves qui y trouveraient prétexte à ne pas s'engager. Il est bon aussi de laisser se développer les silences parfois longs ; ceux-ci sont souvent porteurs de réflexions profondes ou l'expression d'une perception qui émerge, intérieurement. Mais en temps voulu, il est important que le professeur prenne la parole dans le souci de partager plus que d'enseigner.

- Même si la présence du professeur n'est pas nécessairement attendue en tous types d'animations, le refus systématique de participer aux animations risque d'être perçu comme un manque d'intérêt.
- Une animation de retraite ne se gère pas comme un cours. Il est parfois difficile pour le professeur d'accepter la manière choisie par l'animateur de gérer le groupe, les seuils de tolérance et les objectifs étant différents de ceux d'un cours donné à l'école. Le professeur qui intervient en permanence pour veiller à l'ordre et la discipline peut implicitement saper l'autorité de l'animateur : dans le chahut ou le désordre apparent, l'animateur peut susciter et décoder des éléments intéressants. Mais si la dispersion devient systématique et vise manifestement à saboter chaque animation, le professeur et l'animateur devront alors ensemble gérer la situation, décoder ce qui se passe et agir en conséquence.
- S'il est inopportun de débiter sa vie privée, témoigner de certains aspects de son vécu d'adulte est permis et apprécié. La prise de parole se situe alors au plan des valeurs partagées. En toutes circonstances, le professeur doit intervenir en manifestant qu'il exprime un avis, qu'il propose un témoignage dans lesquels les jeunes peuvent trouver des pistes pour leur vie mais que celles-ci ne sont pas les seules valables.
- La retraite ne sert pas non plus à régler d'éventuelles difficultés relationnelles habituelles avec les élèves, même si le contexte permet d'envisager autrement (et parfois même d'apaiser) les relations interpersonnelles.
- Il peut arriver que le professeur soit en désaccord avec certaines prises de positions, témoignages, formes d'animations ou démarches spirituelles proposées. Avant toute réaction, il importe de prendre le temps d'un recul, d'un cheminement intérieur pour discerner si c'est juste une question de sensibilité et de convictions divergentes, ou si les élèves sont réellement embarqués dans quelque chose de dangereux pour leur liberté de conscience ou leur cheminement personnel. Un dialogue franc avec l'animateur s'imposera d'abord, suivi éventuellement d'un dialogue avec le groupe si nécessaire. Mieux vaut éviter, en tous les cas, une réaction trop impulsive. Chacun, toutefois, conserve le droit et la liberté de pouvoir exprimer un avis divergent, plus nuancé, contraire même, ancré dans le champ de l'expérience ou des convictions personnelles.

C. Durant les temps libres



Les temps libres ne sont pas des moments en rupture avec l'ambiance ou l'esprit de la retraite, ce sont des moments de décompression restant dans le prolongement de ce qui a été construit et de ce qui reste à vivre. Ici aussi, tout en tenant compte des exigences du lieu d'accueil, le professeur et l'animateur se mettront d'accord sur le cadre à respecter.

En retraite, le professeur joue parfois à l'équilibriste car sa participation crée une complicité, un rapprochement avec les élèves. Cette proximité n'efface pas pour autant la distance nécessaire à la charge d'accompagnateur responsable.

- Au fil du parcours, le professeur devient souvent confident parce que les jeunes veulent lui exprimer ce qu'ils vivent à la retraite, ou tout simplement parce qu'il est devenu l'adulte interlocuteur en qui ils placent leur confiance. La plus grande discrétion est donc demandée. Il est toujours judicieux de demander à l'élève si ce qui vient d'être partagé pourra être exprimé au groupe, à l'animateur, à une autre personne, voire aux collègues de l'école. Certaines confidences peuvent éclaircir ou débloquent parfois des situations, libérer le jeune et lui permettre d'aller plus loin dans le cheminement du groupe. En cas de doute sur le seuil de confidentialité, le professeur aura à cœur de partager son questionnement avec l'animateur, afin de ne pas rester seul face aux conséquences éventuelles de la connaissance de confidences à risque.

- Tout en restant attentif, le professeur ne doit pas toujours talonner les élèves. Les jeunes, à certains moments, ont besoin de se retrouver entre eux et sentir qu'on leur fait confiance. Une surveillance trop rapprochée amène souvent les élèves à provoquer le professeur. Participer aux jeux, échanges et détente plutôt que de corriger des travaux facilite le climat de confiance et évite

de ramener les réflexes scolaires à l'avant plan. Il convient aussi de veiller à la bonne répartition des tâches en se gardant de tout faire à la place des élèves.

- Les nuits sont souvent difficiles à gérer et c'est ici que le professeur doit le plus naviguer entre l'image de l'adulte membre du groupe et le garant que les consignes soient respectées. La première chose à faire est d'établir clairement une heure de couvre-feu qui doit permettre à ceux qui le désirent de pouvoir dormir dans le calme. Exiger le silence absolu de tous tout de suite n'est pas toujours le plus judicieux, mais il y aura un moment ou plus rien ne sera toléré, quitte à devoir s'y reprendre à plusieurs reprises. Dans tous les cas, les couloirs et lieux communs resteront des lieux calmes.

- Les jeunes détiennent des rites de convivialité et la consommation d'alcool en fait partie. C'est un autre point délicat car, pour certains, c'est quelque chose dont ils ne peuvent déjà plus se passer et, pour d'autres, c'est l'occasion de s'intégrer ou de se libérer de souffrances trop lourdes à gérer. Selon les âges et le comportement du groupe, partager un verre ensemble est plus profitable que boire en cachette. Si le problème est trop important, c'est l'occasion d'en parler avec les jeunes, de les sensibiliser et les responsabiliser. L'abus systématique, répétitif, qui nuit au bon déroulement de la retraite doit alors faire l'objet de sanctions sans complaisance, de même que l'incitation délibérée d'entraîner d'autres jeunes dans cette orientation. La drogue doit faire également l'objet de la plus grande attention. Des éléments observés durant la retraite nécessiteront parfois un processus d'accompagnement des jeunes après la retraite, en partenariat s'il le faut.

III. L'après retraite

L'après retraite est une étape souvent négligée qui pourtant permet assurément un prolongement constructif de l'expérience vécue. Une évaluation sera la bienvenue, tant de la part des élèves que des professeurs-accompagnateurs et des animateurs.

- Comment l'école et les collègues accueilleront-ils les élèves à leur retour ? Avec la discrétion promise, comment partager aux collègues ce qui a été vécu pour leur permettre d'accueillir leurs élèves avec un nouveau regard ?

- L'école est-elle prête à gérer l'inattendu révélé à une retraite ? Les souffrances seront-elles accompagnées ? Les éventuels débordements disciplinaires vécus à la retraite seront-ils simplement sanctionnés ou l'occasion d'un acte éducatif ? Les attentes spirituelles seront-elles rencontrées et comment les mettre en œuvre ?

- Enfin, quelles leçons seront retenues pour l'expérience suivante tout en sachant que, d'un groupe à l'autre, rien n'est jamais identique ?

IV. Conclusion

Plus que jamais, une retraite est une expérience riche et intense, tant pour les élèves que pour les professeurs et les animateurs. La plupart du temps, les participants ressortent grandis et heureux des aventures vécues.

Bonne route avec les jeunes et merci pour eux !